81e ANNEE. — N° 25.

VENDREDI 28 FEVRIER 1941.

30 c.

Journal du Lot

30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

BIBLIOTHÈQUE DE CAHORS

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES			1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)			2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —)		3 fr. 50
» 2e page	(— d° —)		6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

Mise en garde !

Il faut cesser de croire que nous serons sauvés par quelque miracle. Le miracle, c'est nous qui devrons le faire chaque jour par un effort personnel au lieu d'attendre qu'un heureux événement descendu du ciel vienne un beau jour nous délivrer tout seul de toutes nos misères. Rien ne s'arrange jamais tout seul.

Un de nos confrères rappelait l'autre jour ces dures paroles que Fénelon, après les terribles revers de 1710, faisait adresser à Louis XIV :

« Vous me direz que Dieu soutiendra la France : mais je vous demande « où en est la promesse. Avez-vous quelque garant pour des miracles ? Il « vous en faut sans doute pour vous soutenir comme en l'air. Les méritez- « vous dans un temps où votre ruine prochaine et totale ne peut vous corriger, « où vous êtes encore dur, hautain, fastueux, incommunicable, insensible et « toujours prêt à vous flatter ? Dieu s'apaisera-t-il en vous voyant humilié « sans humilité, confondu par vos propres fautes sans vouloir les avouer et « prêt à recommencer, si vous pouviez respirer deux ans ? »

Il y a beaucoup d'actualité dans ces avertissements qui datent de plus de deux siècles et nombre de braves gens d'aujourd'hui peuvent en prendre pour leur grade. Nous n'avons aucun garant pour de futurs miracles qui nous dispenseraient de travailler nous-mêmes au relèvement de notre pays comme tant d'entre nous ont travaillé à sa débâcle.

Seulement nous n'y réussirons que par des moyens tout différents et même exactement contraires.

Tandis que nous dépensions toute notre ingéniosité à frustrer la communauté de notre collaboration, à lui prendre le plus pour lui donner le moins ; tandis que nous dépensions beaucoup d'efforts à ne rien faire où à ne faire en rechignant que ce que nous ne pouvions pas éviter ; tandis que nous considérions le travail comme une servitude et que le Chef du gouvernement lui-même célébrait la paresse comme une vertu sociale et le plaisir sans peine comme le suprême état d'une humanité enfin parvenue à sa parfaite destinée ; tandis que nous tenions la discipline comme une atteinte à notre dignité et que le plus bel usage de notre liberté nous semblait être de faire opposition à l'ordre ; tandis que nous nous étions faits cette idée que l'idéal de l'Etat démocratique est celui où chaque citoyen peut le traiter en ennemi, où le pouvoir exécutif est privé de tout pouvoir d'exécution et réduit à l'impuissance totale, autant de faire le bien que d'empêcher le mal ; eh bien ! désormais, pour nous arracher aux conséquences désastreuses de tant d'erreurs accumulées, il nous faudra pratiquer longtemps un dévouement total sans espoir de récompense personnelle et immédiate puisque le prix de cette abnégation sera dans la pensée que nous travaillons pour ceux qui viendront après nous et que, s'ils auront le droit de maudire nos fautes, ils devront du moins les pardonner dans la mesure où nous aurons essayé de les racheter...

Ne croyez pas qu'elle soit sans raison très actuelle cette exhortation que je viens de vous faire et qui semble prendre des accents de sermon dont je m'excuse.

Le passé dont je parle, l'affreux passé d'hier n'est pas si complètement mort que nous pourrions le croire. J'en ai vu tout récemment des témoins, des bénéficiaires dépossédés par la Révolution Nationale et qui ne lui ont pas pardonné. Avec tous les ménagements qu'il faut et toutes les précautions de langage qu'ils sentent nécessaires au degré de résistance qu'ils rencontrent, ils s'emploient à diminuer la confiance, à dénigrer l'œuvre accomplie, à faire lever dans les cœurs des germes de doute et de découragement.

Çà n'est pas très difficile pour des hommes auxquels on peut refuser bien des choses sauf le génie de la démolition. Çà n'est pas très difficile en un temps où le gouvernement est aux prises avec de telles difficultés que jamais aucun gouvernement n'en avaient connues de pareilles, en un temps où c'est déjà un prodige qu'il ait pu arracher la France à la mort, préserver les deux cinquièmes de son territoire, sauver son Empire et sans guerre civile remettre un peu d'ordre dans l'horrible chaos qui lui fut légué en héritage. De cette œuvre immense, on ne lui tient pas compte. On n'en parle pas. Mais quel parti on sait tirer d'un détail, d'une nomination inattendue, de quelque lacune ou de quelque erreur !... Ah ! il faut voir avec quel art ces infaillibles savent exploiter le moindre défaut !...

Eh bien ! c'est contre cela, contre cette propagande insinuante et perfide que j'ai voulu vous mettre en garde, car rien ne s'achèvera sans la confiance et parce que ce n'est pas en doutant du présent qu'on prépare l'avenir !

Emile LAPORTE.

Match de catastrophes

La Nature, qui n'est pas toujours maternelle, qui sait se comporter en marâtre et qui, en tout cas, a ses desseins, lesquels, comme ceux de la Providence, sont impénétrables, la Nature, en ce moment, semble nous dire :

— Ah ! vous voulez faire les zigotos et jouer, comme on dit, aux petits soldats ! Vous voulez montrer ce que vous savez faire dans le domaine de la méchanceté et de la destruction ? Très bien, chiche ! Allons-y ! On va faire un match de démolition, un concours de catastrophes.

Alors, comme dans la fable le fait Borée en sa gageure avec Phébus, la Nature déchaîne ses tempêtes, pousse ses raz-de-marée, enflamme ses incendies, secoue ses tremblements de terre.

L'Homme jette ses obus sur une ville et détruit cent maisons. La Nature, elle, ébranle la croûte terrestre et en fait écrouler deux cents. Presque au même instant où Gênes subit le feu des escadres anglaises, voici Santander que ravage un incendie. Un tiers de la ville est détruit, 30.000 personnes sont sans abri.

— Ah ! tu inventes le blocus, Homme, pour affamer les populations. Moi je déclanche mes avalanches, je tends sur les routes mes tapis de verglas, j'amoncelle des mètres de neige. Les convois ne passent plus, le ravitaillement des cités est arrêté, les gens sont malheureux, aussi malheureux qu'ils le sont par ta faute. Cela t'amuse, ce jeu d'à-qui-sera-le-plus-méchant, le plus habile à détruire le monde et à le bouleverser ? Oui ? Alors continuons ! Tu as le génie de la destruction. Moi aussi, quand je veux. J'ai vu que tes sous-marins avaient envoyé par le fond treize bâtiments. Tu vas voir ce que je puis faire, moi, avec une simple tempête.

Oui, en vérité, on dirait un match de catastrophes entre la Nature et l'Homme. Mais l'Homme, qui se croit malin, est aussi bête que la Nature est aveugle.

PAN.

INFORMATIONS

La réorganisation gouvernementale

Le « Journal Officiel » de mardi publie une loi relative à la composition du gouvernement. Elle précise que les administrations publiques sont placées sous l'autorité des Secrétaires d'Etat. Ces Secrétaires d'Etat sont au nombre de 15 dont 5 ont prérogatives de ministres et participent au Conseil des Ministres.

Chef de l'Etat français, président du Conseil : Le Maréchal PETAIN.

Vice-président du Conseil, ministre secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à l'intérieur et à la marine : L'Amiral de la flotte DARLAN.

Ministre secrétaire d'Etat à la guerre : Le général d'armée HUNTZIGER.

Garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat à la justice : M. Joseph BARTHELEMY.

Ministre secrétaire d'Etat à l'économie nationale et aux finances : M. Yves BOUTHILLIER.

Ministre secrétaire d'Etat à l'agriculture : M. CAZIOT.

Ces cinq ministres forment le Conseil des ministres.

Secrétaire d'Etat à l'aviation : Le général de brigade aérienne BERGERET.

Secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et à la jeunesse : M. Jérôme CARCOPINO.

Secrétaire d'Etat à la famille et à la santé : M. Jacques CHEVALIER.

Secrétaire d'Etat au ravitaillement : M. ACHARD.

Secrétaire d'Etat à la production industrielle : M. Pierre PUCHEU.

Secrétaire d'Etat au travail : M. René BELIN.

Secrétaire d'Etat aux communications : M. BERTHELOT.

Secrétaire d'Etat aux colonies : Le contre-amiral PLATON.

Délégué général aux relations économiques franco-allemandes : M. Jacques BARNAUD.

Délégué général à l'équipement national : M. François LEHIDEUX.

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Un sous-marin a annoncé avoir coulé un navire de commerce armé, jaugeant 10.000 tonnes. Un autre submersible a coulé un patrouilleur et fait trois prisonniers. Un destroyer a été coulé par une vedette rapide allemande au sud-est de l'Angleterre.

Des chasseurs allemands ont abattu au-dessus de Malte un avion du modèle hurricane.

La nuit dernière, des attaques couronnées de succès ont été dirigées contre des objectifs militaires des ports de Hull, Harwich et Great Yarmouth, ainsi que contre des aérodromes dans l'est de l'Angleterre et contre des usines d'armement à Ipswich et Norwich.

Lors d'une tentative d'attaque contre la côte de la Manche sur le continent, attaque qui a, du reste, échoué, nos avions de chasse ont descendu trois appareils britanniques.

L'ennemi a lancé, la nuit dernière, en plusieurs endroits de l'ouest de l'Allemagne des bombes explosives et incendiaires qui n'ont causé que des dégâts insignifiants. Les incendies qui s'ensuivirent ont pu être immédiatement enrayés. La D.C.A. a abattu un avion ennemi.

Les négociations économiques franco-allemandes

« L'ensemble des questions concernant les relations économiques franco-allemandes est placé sous l'autorité d'un délégué général nommé par décret. Le délégué général est chargé de centraliser et de coordonner la préparation et la conduite des négociations économiques franco-allemandes. Il préside, à cet effet, un Comité composé des différents secrétaires généraux intéressés.

« Les délégations économiques des Commissions d'armistice sont en liaison directe avec le délégué général aux relations économiques franco-allemandes. Ce délégué est M. Jacques Barnaud. »

Un plébiscite en Roumanie

Un plébiscite aura lieu le dimanche 2 mars en Roumanie pour approuver ou désapprouver la politique du général Antonesco. Tous les citoyens roumains ayant plus de 21 ans pourront participer au vote. Les israélites en seront exclus. Le vote devra s'exprimer seulement par oui ou par non. Aucune manifestation ou réunion n'aura lieu auparavant, soit en faveur, soit contre la politique du chef de l'Etat.

L'aviation américaine

La radio américaine annonce que M. Stimson, secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré devant la Commission sénatoriale des Affaires étrangères que l'armée de l'air américaine disposait actuellement de 3.700 avions et la garde nationale 3.000.

Des vivres pour la France et l'Espagne

Le cargo « Antigas » a quitté les Etats-Unis en direction de l'Europe avec une cargaison de 1.700 tonnes de secours, destinés à l'Espagne, et 42 tonnes de matières alimentaires qui seront distribuées en France par l'amiral William Leahy, ambassadeur des Etats-Unis.

Le réarmement des Etats-Unis

Le président Roosevelt a demandé au Congrès d'affecter de toute urgence au département de la guerre 3 milliards 812 millions de dollars, destinés à hâter l'exécution du programme de réarmement ainsi que l'extension du corps aérien.

EN PEU DE MOTS...

— A Paris, rue de la Victoire, des bandits en auto ont attaqué, à coups de revolver, trois encaisseurs du Crédit industriel et commercial et enlevé une poussette qu'ils trainaient renfermant 3.700.000 francs. Deux des encaisseurs ont été gravement blessés et l'un a été tué.

— Un convoi de 600 prisonniers du service de santé est arrivé à Paris, en gare de l'Est. Ils ont été dirigés sur différents centres d'accueil.

— L'état de santé de l'ex-roi Alphonse XIII continue à s'améliorer sensiblement.

Nos Echos

Vers le printemps !

Notre boulevard, propice aux flâneries des cadurciens, lieu de promenade et aussi magnifique emplacement où peuvent se déployer à l'aise toutes les péripéties des discussions sur les sujets les plus divers, eh ! bien notre boulevard a présenté dimanche, pendant le repos que s'accordait une brise parfois désagréable, un aspect un peu prématuré de certaines après-midi de printemps.

Il y avait des « balladeurs » sur l'asphalte de la chaussée et aussi sur le terrain inégal des trottoirs. Il y avait même des terrasses de café qui installaient timidement leurs tables autour desquelles s'assayaient non sans un peu d'appréhension des consommateurs qui s'étonnaient eux-mêmes de leur hardiesse.

La sortie des cinémas y mit une animation qui rappelait les temps heureux et de grands cars emplis d'une ardente et joyeuse jeunesse passaient dans un long sillage de rires et de chansons.

Tout de même, à présent, on peut se sentir à peu près sûr que l'hiver, ce méchant hiver, nous a joué ses derniers vilains tours. Et cette période qu'on redoutait pour tant de choses, cette saison dont on se disait « comment la passerons-nous ? » est sur son déclin. Encore 15 à 18 jours et il n'en sera plus question qu'au passé. Le plus dur est fait. Et chaque matin, en effeuillant son calendrier, on se félicite d'avoir fait un pas de plus vers la saison qui nous apportera ce qui fleurit et aussi — il faut bien l'ajouter — ce qui se mange !

Le bonheur.

Il est bien entendu que par notre défaite nous payons de longues années de bonheur. C'est une idée qu'on dit « philosophique » que tout doit se payer, surtout le bonheur, auquel l'homme n'a pas droit.

Admettons donc que nos misères actuelles sont la rançon de notre prospérité passée. Seulement, il s'agit de savoir si cet état que nous avons connu c'est vraiment du « bonheur ». Si la mollesse, le laisser-aller, l'aveulissement, le relâchement physique et moral sont un état heureux ?

Pourtant ce n'est pas dans l'abondance et la prospérité que se forment les caractères et s'affermissent les volontés. C'est fâcheux ! Mais c'est ainsi ! Il est rare que dans une famille riche, les enfants se jettent à corps perdu dans l'étude, tandis que la nécessité est un merveilleux excitant au travail.

Ce qui est vrai des individus doit l'être aussi des nations. La France a été une famille riche dont les enfants étaient plus ou moins des enfants gâtés. Et si c'est payer des années de bonheur que de payer les conséquences d'une vie facile et sans souci, alors, oui, peut-être payons-nous notre bonheur !

Mais alors, nos braves concitoyens de Cahors n'auraient pas le droit de se plaindre !

Chronique du Lot

NOS ESPOIRS doivent être Paysans

« Vingt millions de Paysans forment l'humus dont se nourrit sans cesse ce qui fait la France. »

Jacques BAINVILLE.

Du point de vue de l'Economie Politique, le Retour à la Terre trouve ses sources dans la doctrine des Physiocrates. En ce sens les enseignements de l'Histoire ne sont pas vains par leur démonstration pertinente que le règne de la Terre est la règle commune, celui de l'Industrie et du Négoce restant l'exception.

La nécessité pour la France de revenir à l'Agrarisme est la conséquence d'une civilisation poussée outre mesure.

Jusqu'en 1860, notre Agriculture avait maintenu sa prédominance. A cette époque, sous l'influence de l'Ecole Manchesterienne, Napoléon III ouvrit trop libéralement les portes au Libre Echange. Les produits du sol n'étant plus protégés virent leurs cours s'avilir tandis que les objets manufacturés, suivant la courbe de leur prix de revient qui allait sans cesse augmentant par suite de l'emploi d'une main-d'œuvre dont le nombre croissait pléthoriquement, marchèrent vers une hausse ascendante.

Déjà l'équilibre était faussé. Il se rompit complètement lorsque des nations grosses exportatrices commencèrent leur campagne de « dumping ». Contre elles, nous étions désarmés parce que le « standard » de vie de leurs ouvriers ou celui de leur machinisme ne permettait aucune concurrence.

Seule, selon Quesnay, « l'Agriculture apporte avec elle une richesse nouvelle, un produit net qui n'existait pas ».

Turgot ajoute que « le travail du laboureur fournit, une fois ses besoins satisfaits, l'unique fonds de salaires que recevaient les autres membres de la société en échange de leur labeur ».

Le monde a donc souffert d'avoir trop usiné. La conséquence en fut un Protectionnisme de chacun contre l'Exportation des autres. De là sont nés tous les Impérialismes contemporains.

Devant les faits, le Renouveau de l'Economie française est mis dans l'obligation de débuter par une remise en valeur de la Terre. Ce Renouveau est la condition fondamentale de la réorganisation foncière, de l'assainissement financier. Le maintien de l'ordre social tout entier en dépend.

Les alternances de la suprématie de l'Economie Agrarienne sur l'Economie Marchande — ou du contraire — produisent automatiquement des périodes de prospérité et de misère.

L'anémie actuelle dont souffre la France provient en droite ligne de la dégénérescence agricole, la guerre n'étant qu'une cause seconde.

Ce n'est pas d'ailleurs la première fois — l'Histoire le prouve encore — qu'après des périodes de crise la déficience s'était déjà manifestée. Il y avait été remédié par une Résurrection de l'Economie Agricole. Telle fut l'œuvre d'Henri IV avec Sully, de Charles X avec de Villèle après les guerres de Religion et celles de la Révolution, puis de Napoléon Ier. On peut à bon droit leur décerner le titre de « Restaurations ».

Rénovateur se montre aussi le Maréchal qui a rappelé plus d'une fois la « Vocation Paysanne » des Français, sauvegarde de notre défaite.

En raison objective il existe sans aucun doute une « Vocation Paysanne » du peuple de la Douce France tout comme ses terres sont par loi de nature de « Vocation Forestière », de « Vocation Pastorale », de « Vocation Agricole ».

A dire vrai, l'immense majorité de la superficie du territoire métropolitain est de « Vocation Agricole », ce qui n'empêche qu'entre cette dernière et les deux autres il intervient une question de juste équilibre. « Chaque chose a sa place, une place est pour chaque chose ». La définition par laquelle les géographes synthétisent la France : « Pays d'harmonie et de mesure », met en pleine lumière le bien fondé de cet aphorisme trop facilement transformé en lieu commun.

Retrouver la « Vocation Paysanne » qui n'aurait jamais dû être perdue justifie le pivot sur lequel est axée la position gouvernementale de « Redressement National ».

Il incombe aux rouages de l'Etat — des plus grands aux plus petits — d'en assurer l'exécution. En haut, Ministère de l'Agriculture ; plus bas, Services Départementaux Agricoles, Fermes-Ecoles, — et il conviendrait d'en recréer là où il n'y en a plus — portée vitale des travaux de la Terre, partie intégrante de la mission éducatrice des Instituteurs primaires, Commissions de Propagande régionaliste, conjugaison solidaire de bielles motrices de la « Vocation Paysanne ».

SAGOT-LESAGE.

DISPARAISSEZ RECLAMES MURALES OU AUTRES !

M. le Préfet vient de prendre un arrêté dont voici les principales dispositions :

Article premier. — L'affichage publicitaire sous quelque forme que ce soit, affiches, panneaux-réclames, inscriptions ou décorations murales, édicules, plaques émaillées, etc., est interdit sur tout le territoire du département du Lot.

Article 2. — Sont notamment compris dans cette interdiction les affiches ou les panneaux-réclames peints ou apposés sur toutes surfaces murales, pignons, ou toitures visibles, devantures, etc..., aussi bien que ceux érigés sur châssis ou supports et comportant une publicité commerciale, une offre de service ou de louage et concernant toutes marchandises quelconques en particulier les boissons visées par l'article 4 de la Loi du 23 août 1940 réprimant l'alcoolisme.

Article 3. — Toutefois, l'affichage reste autorisé dans la limite des emplacements réservés et des cadres spécialement établis à cet effet, ainsi que sur les colonnes d'affiches, kiosques à journaux et autres édicules du même genre sur lesquels le droit d'affichage est régulièrement concédé par les Municipalités. De même, l'affichage administratif résultant de l'application des lois et règlements en vigueur est autorisé, mais seulement sur les cadres permanents spécialement réservés à cet affichage.

Article 4. — Les affiches publicitaires, panneaux-réclames inscriptions murales, etc... existant actuellement dans le département et qui ne répondraient pas aux dispositions précédentes devront être enlevées ou effacées dans le délai de 2 mois à dater de la publication du présent arrêté par les soins des maires ou présidents de délégations spéciales faisant fonction de maires. Pour appliquer ces dispositions, les maires ou présidents de délégations spéciales auront à leur disposition les compagnies de sapeurs-pompiers renforcées, s'il en est besoin d'équipes de chômeurs ou de prestataires. Ils auront, en outre, la faculté de recourir à des ouvriers spécialisés.

EXAMEN D'APTITUDE DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Un décret du 21 janvier 1941 stipule que nul ne pourra être nommé secrétaire de mairie titulaire s'il n'a satisfait à un examen d'aptitudes.

En vue de l'établissement d'une liste d'aptitudes à cet emploi un examen aura lieu à la Préfecture du Lot, les 27 et 28 mars 1941. Peuvent seuls prendre part à cet examen les Français jouissant de leurs droits, non frappés de l'une des incapacités d'accès aux fonctions publiques édictées par la Loi du 17 juillet 1940 concernant l'accès aux emplois dans les administrations publiques, et par la Loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs, et qui justifient en outre des conditions ci-après :

1° Avoir satisfait aux obligations militaires ;

2° Avoir, à la date de l'examen, 21 ans au moins.

Aucun diplôme n'est exigé.

Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat général de la Préfecture avant le 18 mars 1941. A cette date la liste d'inscription sera irrévocablement close.

Les demandes d'inscription établies sur feuille de papier timbré à 6 fr. devront indiquer, le cas échéant, les diplômes du candidat et être accompagnées des pièces suivantes :

1° Un bulletin de naissance ;

2° Un certificat de nationalité des parents ou tout autre pièce établissant que le candidat ne tombe pas sous l'application des Lois des 17 juillet et 3 octobre 1940 relatives aux incapacités d'accès aux fonctions publiques ;

3° Un certificat de bonne vie et mœurs établi par le maire de la résidence ;

4° Une pièce justifiant que le candidat a satisfait à la Loi sur le recrutement de l'Armée.

Dix jours avant l'examen le Préfet arrêtera la liste des candidats admis à subir les épreuves. Un avis individuel fera connaître aux candidats qui se seront fait inscrire s'ils sont admis à prendre part à l'examen.

AUX ITALIENS

Les ressortissants italiens réfugiés dans le Lot, dont le domicile se trouve en zone occupée, zone interdite et Alsace-Lorraine, et qui désirent être rapatriés, sont priés de bien vouloir se faire connaître d'urgence à la Préfecture, Service des Etrangers.

Ils devront indiquer leurs nom, prénoms, membres de leur famille et adresse d'origine.

CAHORS

LE SECOURS NATIONAL A SES DONATEURS

Les Services du Secours National en zone libre ont reçu des remerciements et des félicitations du siège social du Secours National à Paris pour les résultats très appréciables obtenus dans la collecte des vêtements en zone libre.

Tous les wagons expédiés vers la zone occupée sont bien arrivés à destination, ils ont été déchargés immédiatement et leur contenu distribué soit aux populations des régions sinistrées, soit à celles des grandes villes industrielles ou des campagnes éprouvées par la crise économique.

Aucune saisie, aucun prélèvement n'ont été faits sur nos stocks par les autorités occupantes et tout le matériel (mobilier, poêles, vêtements, alimentation, etc...) est bien librement réparti par les soins du Secours National, dans les camps et logements de sinistrés ou de réfugiés, dans les vestiaires ou ouvroirs et dans les soupes et restaurants d'entr'aide.

Il nous est recommandé d'intensifier nos expéditions puisque nous pouvons donner l'assurance aux donateurs de la zone libre que leurs colis sont bien exactement répartis selon leurs intentions.

Enfin nous sommes chargés de dire à tous nos généreux donateurs combien les populations de la zone occupée et de la zone interdite apprécient leur geste de solidarité.

Le délégué départemental du S.N. :
P. ORLIAC.

AUX PRODUCTEURS DE CEREALES

Du Comité des Céréales :

Il est rappelé aux agriculteurs que les quantités de céréales entrant dans la composition des farines panifiables, blés, seigle, maïs, orge et sarrazin, qu'ils détiennent encore, doivent être livrées sans retard aux organismes stockeurs habilités à les recevoir, négociants en grains ou coopératives de céréales.

Ceux qui refuseraient d'exécuter ces instructions commettraient une grave faute vis-à-vis de la collectivité, qui compte sur la bonne volonté des producteurs pour que toutes les céréales, quelle qu'en soit la quantité, soient mises au plus tôt à la disposition de la meunerie et qu'ainsi il soit possible d'éviter de réduire le rationnement actuel du pain.

Ils s'exposent, en outre, à des sanctions sévères.

LE MARCHÉ NOIR

Un centre de stockage et de marché noir vient d'être découvert à Lacapelle-Marival.

En inspectant le magasin d'épicerie tenu à Lacapelle-Marival, Grande-Rue, par Mme veuve M., les contrôleurs se sont aperçus qu'un grand nombre de denrées dont la vente est interdite ou réglementée étaient stockées dans un arrière-magasin et dans le garage de l'établissement.

Les marchandises séquestrées ont été saisies : elles comprenaient 500 litres d'huile, plusieurs quintaux de café vert, des caisses de savon de Marseille et de sardines.

La Cour martiale condamne 4 inculpés pour crime et manœuvres contre l'unité et la sauvegarde de la patrie.

La Cour martiale s'est réunie hier à Gamat pour juger les lieutenants André Guérin, 28 ans, et Ter Sarjissof, 29 ans ; le second maître Pecheral, 33 ans, se disant journaliste ; Eouzan, 23 ans, radio-télégraphiste.

Ils sont accusés de crime et manœuvres contre l'unité et la sauvegarde de la patrie en s'étant mis au service d'une puissance étrangère.

Les débats ont eu lieu à huis clos.

La Cour martiale a prononcé les condamnations suivantes : le lieutenant Guérin, vingt ans de travaux forcés sans interdiction de séjour ; le lieutenant Ter Sarjissof, vingt ans de travaux forcés sans interdiction de séjour ; le second maître Pecheral, vingt ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour ; le radiotélégraphiste Eouzan, dix ans de travaux forcés sans interdiction de séjour.

L'arrêt énonce que la rétribution reçue par les coupables et s'élevant à 53.000 francs et 40 livres sterling sera acquise au Trésor. Il prononce en outre la confiscation de tous les biens présents et à venir des condamnés, de quelque nature qu'ils soient : meubles, immeubles, divis ou indivis.

Pas de carte de vin ni de tabac

Ces jours derniers, on annonçait que, très prochainement, aurait lieu la création d'une carte de rationnement pour le tabac et pour le vin.

La nouvelle est inexacte. Dans les milieux autorisés on affirme qu'il n'est pas question de limiter ni la consommation du vin ni celle du tabac.

ADIOU ! PAOURÉ CORNOBAL !

« Adiou ! paouré Cornobal !... » Mardi gras et mercredi des Cendres étaient, autrefois deux jours de franche liesse à Cahors. Dans la plupart des maisons, les plats des grands jours étaient servis : pastis, poules farcies, coqs rôtis, bouteilles du coin, rien ne manquait.

Dans les rues, sur les places publiques, durant les heures digestives, la foule se pressait pour assister aux ébats des « masques ».

Cahors était, effectivement, une des villes où le mardi gras, et surtout le mercredi des Cendres, régnait la plus saine gaieté. Des communes voisines arrivaient voitures, autos remplies de visiteurs qui voulaient assister à ces réjouissances dont ils emportaient et gardaient le meilleur souvenir.

De Labarre au pont de Saint-Georges, de 15 heures à 19 heures, les « masques », en groupes, circulaient, gambadant, sautant, chantant. Les lazzis fusaient, les rires éclataient francs, sonores, parmi le public amusé par les costumes plutôt pittoresques et vraiment carnavalesques dont étaient affublés les « masques » qui défilaient devant lui.

D'autres groupes parcouraient les rues en musique : un tambour, une grosse caisse, un cornet à piston, une contrebasse composaient l'orchestre. Cela faisait du bruit, et c'était ce qu'il fallait pour... accompagner les chanteurs qui hurlaient la chanson du jour : « L'enfant qui naît se porte, se porte ; l'enfant qui naît se porte bien. »

Et, fait à noter : jamais aucun incident grave provoquant l'intervention de la police ne se produisait.

A la tombée du jour, quand s'annonçait l'heure du repas, les masques, un peu las, on le conçoit, et trouvant cependant que la fête avait été trop courte, regagnaient leur domicile en chantant le couplet traditionnel : « Adiou, paouré Cornobal ! Tu t'èn bas, et yéou démori, Per montsa lo soupo d'oli ! »...

Hélas ! oui : les carnavals sont bien finis, et c'est avec un bien sincère regret que les vieux Cadurciens murmurent, tristement, aujourd'hui : « Adiou, paouré Cornobal !... » — L. B.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Les membres de la Société sont priés d'assister à une séance importante qui aura lieu le *lundi 3 mars, à 17 heures,* au siège de la Société (ancien Palais Episcopal).

Le Bureau.

HOPITAL-HOSPICE DE CAHORS

Le Service annuel pour le repos de l'âme des Bienfaiteurs sera célébré le lundi 3 mars, à 8 heures, dans la Chapelle de l'Etablissement.

Les demandes de chaussures

La Commission chargée d'examiner les demandes de chaussures a constaté que beaucoup de personnes dont les dossiers avaient reçu un avis favorable à la séance du 7 février courant, ne se présentent pas pour retirer leur bon à la Mairie. Ces personnes sont informées qu'elles doivent retirer ce bon avant le 5 mars, dernier délai.

Passé cette date, les bénéficiaires verront leur demande ajournée pour un délai indéterminé.

Hébergée mais volée par son amie !

Ces jours derniers, Mlle P. S., demeurant rue des Trois-Baudus, avait reçu la visite d'une amie, Mlle Yvonne Maury, qui venait passer quelques jours à Cahors.

Mlle Maury fut hébergée chez Mlle P. S., puis, au bout de trois jours, elle voulut rentrer chez elle. Après son départ, examinant sa malle, elle constata avec regret que du linge et une chaîne en argent avaient été soustraits.

Mlle Maury porta plainte à la police qui ouvrit une enquête et fit une perquisition chez Mlle P. S.

La perquisition fut concluante : le linge et la chaîne furent retrouvés.

En outre, au cours de la perquisition, la police découvrit un pistolet non déclaré appartenant au père de Mlle P. S. Procès-verbal a été dressé.

Mais le père et la fille auront à répondre du vol commis au préjudice de Mlle Maury. Ils ont été conduits au Parquet mercredi.

Cambriolage et vol de 15 jambons

Mardi matin, en ouvrant son magasin, M. Salamagne, charcutier, rue Clemenceau, eut le regret de constater que, dans la nuit, des cambrioleurs avaient pénétré dans le magasin. La porte était ouverte et, dans le local où ils étaient placés, 15 gros jambons avaient disparu.

Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête. Espérons qu'elle aboutira à l'arrestation des coupables qui, semble-t-il, par l'audace et l'habileté avec lesquelles ils ont opéré, doivent être des professionnels des cambriolages.

Les vols de la gare

M. Layrac, propriétaire du café de l'Industrie à Cahors, impliqué pour recel dans l'affaire des vols de la gare, a été mis en liberté provisoire.

NOTRE FEUILLETON

Dans le dernier numéro de notre feuilleton, il s'est produit une interversion de quelques paragraphes — dont nous nous excusons — qui en a rendu la lecture incompréhensible.

Nous reprenons dans le numéro de ce jour la suite du feuilleton à partir du passage où le mélange s'était fait.

Les Sports

STADE CADURCIEN — ASSOCIATION

Le grand match d'Association du 2 mars, à Cahors

A l'heure où paraîtront ces lignes la formation de l'équipe toulousaine sera définitivement arrêtée.

Des renseignements obtenus de la part des dirigeants toulousains eux-mêmes, un seul changement d'une unité pourra être apporté à la formation du « onze professionnel » que le public cadurcien aura le plaisir d'applaudir.

A titre indicatif, voici quelques résultats obtenus au cours de la saison : Revel 2 à 0, Bergerac 4 à 0, Mazamet 3 à 0, Auterive 11 à 0, Sélection à Castres 5 à 3, Montauban 3 à 1.

Ces rencontres ne revêtirent qu'en cas de très rares occasions le caractère d'un match, mais plutôt d'exhibition.

Les équipes qui n'ont pas l'habitude d'approcher de tels adversaires sont souvent submergées dès le début. Certaines se retrouvent par la suite.

Le Stade Cadurcien entrera-t-il dans cette catégorie ?

LES JEUNES CADOURQUES

Base Aérienne de Pau bat Jeunes Cadourques (I) par 4 buts à 0. — Dès le début de la partie les Palois marquent une légère pression qui est contrebalancée par l'ardeur des J.C., mais cette ardeur n'est qu'un feu de paille et bientôt Pau domine largement son adversaire qui n'inquiétera jamais les buts de la Base Aérienne. Ceux-ci, par contre, organisant leur jeu, enverront par trois fois la balle dans les filets cadurciens, et cela malgré une magnifique partie du goal Cadourques, la mi-temps arrive sur le score de 3 à 0. Après les citrons Pau joue en grande équipe et nous assistons alors à une belle démonstration de foot-ball association, et après avoir marqué un 4e but la fin est sifflée. Partie très correctement jouée et qui démontra la nette supériorité de Pau, les J.C. ont fourni une partie au-dessous de leur valeur et nous espérons qu'au cours des parties à venir ils nous feront oublier ce mauvais match, exception faite pour le goal, l'inter-gauche et l'ailier gauche.

En Coupe du Quercy, J.C. (2) battent Albas par 2 à 0 après une partie sans histoire.

Ligue du Midi du Football-Association

Il est rappelé à tous les clubs du Lot de vouloir bien désigner un représentant pour assister à la réunion qui aura lieu le 2 mars au Café de Bordeaux (1er étage) à 10 heures.

Le match Toulouse F. C.-Stade Cadurcien qui doit avoir lieu le même jour sous le patronage de la L.M.F.A. étant considéré comme match de propagande, toutes les rencontres sont interdites sur le territoire du District du Lot le 2 mars.

SPORT-BOULES

La deuxième phase comptant pour le Challenge des Maîtres Boulistes s'est déroulée par un après-midi ensoleillé, temps inespéré après une semaine pluvieuse.

Les parties se sont jouées âprement devant un public accru.

Dans une forme splendide notre camarade Guyeu a démontré sa valeur en gagnant toutes les parties de la journée et en enlevant le titre de champion de Cahors. Immédiatement derrière lui vient Cardy régulier comme toujours. Se classent ensuite : Narduzzi-Tamalet ; Cremadès et Bo, tous bons joueurs de l'Amicale Bouliste des Badernes.

Résultats techniques. — 1re partie : Guyeu bat Pezet ; Elie bat Bessac.

2e partie : Cremadès bat Elie ; Justy bat Contou ; Guyeu bat Llumbiares ; Guyeu bat Floirac.

3e partie : Guyeu bat Justy ; Cremadès bat Bo ; Narduzzi bat Cremadès.

4e partie : Cardy bat Tamalet ; Cardy bat Narduzzi.

5e partie : Guyeu bat Cardy.

La finale, disputée devant une assistance record, fut en tout point remarquable. Les deux adversaires firent assaut de virtuosité aussi bien dans le tir que dans le pointage, et jusqu'au dernier point le résultat demeura incertain.

En résumé magnifique journée sportive qui fait honneur à tous les joueurs y ayant participé et qui démontre la vitalité d'un sport de plein air, ainsi que la sportivité intégrale aucun prix en espèces n'étant attaché au Challenge des Maîtres Boulistes et le montant des engagements étant intégralement l'apanage de la Fédération Bouliste.

Amicale Bouliste des Badernes

Samedi 1er mars 1941, réunion générale. Ordre du jour : Cotisations ; Licences ; Lettre de la Fédération. Présence indispensable.

LA QUERCYNOISE

Jeudi 20 février avait lieu à Toulouse le Championnat de Cross-Country de l'Académie de Toulouse. L'épreuve se disputait au Stade Empalot, sur un parcours de 4 km.

Prenaient part aux épreuves les potaches de Tarbes, Toulouse, Rodez, Cahors.....

Le jeune Fougerousse, élève de la classe de 3e au Lycée Gambetta, représentait la Quercynoise.

Il s'est classé brillamment 2e sur un lot de 40 concurrents.

Nos félicitations au lauréat, à son professeur d'Education physique et à la « Quercynoise » du Lycée Gambetta.

Cette société a pris, cette année, un essor qui mérite tous les encouragements. Nous formulons les vœux sincères pour les succès à venir.

Arrondissement de Cahors

Catus

Nécrologie. — Dimanche ont eu lieu les obsèques de M. Jacques Perboyre, au milieu d'une affluence considérable. Le défunt, âgé de 83 ans, était une personnalité de la ville et jouissait de l'estime et de la considération de toute la population. Au cimetière, le très sympathique Dr Couderc a tenu à lui adresser un dernier adieu. Faute de place nous ne pouvons transcrire ici toutes les paroles de ce discours si émouvant. En voici la fin : « Il parlait avec discrétion de son fils, tué à la Grande Guerre, et il était touchant de le voir parfois chercher à tâtons quelque précieuse relique, quelque objet familier évocateur du passé.

« Il s'est éteint sans avoir vu se réaliser son rêve de grand patriote, de bon Français. Il emporte nos regrets auxquels il convient d'ajouter un sentiment particulier de gratitude du groupe paroissial et cantonal, car il avait mis à leur service tout son dévouement et le prestige de son nom. »

A Mme Perboyre, à la famille en deuil nous adressons nos condoléances bien sincères.

Soirée patriotique. — Samedi soir, à 20 heures 30, dans les baraquements des réfugiés Lorrains, le général Niessel donnera une conférence au profit du Secours National. Il sera accompagné du capitaine Alric qui nous parlera de nos malheureux prisonniers. Espérons que la population se rendra très nombreuse à cette conférence.

Saint-Caprais

Légion française des Combattants. — A la suite d'une réunion qui s'est tenue dimanche à la Mairie de St-Caprais, les délégués du Directoire départemental ont installé le Bureau de la Légion de notre commune qui est constitué comme suit :

Président : Lacaze Alain ; Vice-Président : Tissandié (14-18), Capy Fernand (39-40) ; Secrétaire : M. le curé Bruyère Amédée, Calassou Lucien ; Trésorier : Firèche Félix, Gélis Honoré (en captivité) ; Membres : Bousquet, Fauchié (en captivité), Laville Edouard.

La presque totalité des combattants de notre commune a adhéré à la Légion.

Un dépuratif complet et économique

C'est celui qu'on prépare soi-même à base de magnésium et de cinq sels dépuratifs, en mélangeant un flacon de Sels Largan à un litre d'eau. On prend, le matin, un verre à madère, de cette solution dépurative, qui non seulement purifie le sang, mais encore décongestionne le foie et assainit l'intestin. C'est grâce à cette action totale sur l'état général que, par l'usage des Sels Largan, la peau redevient saine, sans irritation ni rougeurs, le sang circule facilement, les bouffées de chaleur et les bourdonnements disparaissent. Les Sels Largan valent seulement 9 fr. 05 pour 16 jours de traitement. Ttes Phies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Combattants à l'honneur. — Dimanche, sur la place de la Raison, a eu lieu, avec la cérémonie très simple nécessitée par les circonstances, la remise de décorations à quatre militaires : M. le commandant Chauvin, le lieutenant Marguet et le chef-adjudant Chauchoy reçoivent la croix de la Légion d'honneur; le maréchal des logis Furbeyre reçoit la croix de guerre avec palme et la médaille militaire. C'est M. le général Niessel qui, au nom du Maréchal de France, a procédé aux cérémonies.

Le brigadier Furbeyre, ouvrier de Figeac, a été l'objet de quatre citations, dont le général Niessel fait lecture de la troisième qui comporte les décorations dont il est l'objet. A ces braves nos respectueuses félicitations.

Avec les Lorrains. — Nos Lorrains de la zone interdite donnent le plus bel exemple de solidarité, de courage dans l'adversité, d'endurance et de jovialité même, de cet esprit de corps surtout qui évite les isolements et maintient les contacts.

Ils tiennent des réunions plénières dans tous les centres d'hébergement. Après le quartier des Carmes et de St-Sauveur, c'est à Notre-Dame-du-Puy qu'ils se sont réunis le 23 février. Cette immense nef, une des plus larges de France, était pleine. Parmi les personnalités, M. le sous-préfet, le maire et son nouveau conseil municipal, des démobilisés de tous grades. Parmi la jeunesse qui sera désormais de toutes les fêtes, à l'honneur comme à la peine, garçons et filles des mouvements spécialisés, puis tous les groupements avec leurs fanions, leurs attributs et leurs costumes. La clique des bleuets aux éclats puissants dans les cuivres. Seuls les pompiers ont dû rester dehors faute de place.

Messe solennelle avec diacre et sous-diacre. M. le Doyen dit combien il est heureux de voir dans son église la plus dense foule qu'il y ait jamais vue. Il assure les Lorrains de la sympathie figeacoise.

M. le Curé de Richemont sait évoquer le pays lointain, les souvenirs, les images tristes ou riantes, les abandons forcés, les cruels exodes, tout ce qui fait revivre l'âme de la petite patrie absente, et avec elle tous les deuils, toutes les espérances.

A la sortie, la foule du dehors s'est jointe à celle du dedans pour se rendre en cortège au cimetière, et devant ce cénotaphe, ces 250 noms, ce n'est pas la minute la moins pathétique.

Secours national. — Figeac a eu l'heureuse occasion de recevoir la troupe officielle de la Radiodiffusion nationale française (Toulouse national) qui a présenté mardi, dans la salle du Rex, la pièce de Jean Camp, poète languedocien : « Le sol commande ».

L'auditoire était aussi nombreux que possible lorsque M. Deleau, sous-préfet, Mme et M. le général Niessel, salués par la *Marseillaise*, firent leur entrée dans la salle et prirent les places d'honneur parmi les autorités civiles et religieuses. L'ordre était parfaitement assuré, réglé de la façon la plus aimable par MM. Baudry et Delmas, assistés des scouts, des éclaireurs, de la gracieuse Mme Trémoulet, et de l'agent M. Cépède.

Ce drame terrien comporte un drame d'amour à dénouement pathétique, éminemment rendu par M. Gaëtan Jor.

Tous les autres interprètes : Mmes Yvonne Parvel, Camille Ricard, Josette Daure ; MM. Roger de Monthalin, René Loubié, Albert Hassert, sont excellents dans leur rôle.

Le public les a vigoureusement applaudis et les a plusieurs fois rappelés, car l'impression produite a été profonde.

« Le sol commande », pièce créée le 10 juillet 1927, a connu déjà le succès des œuvres maîtresses. Elle est assurée d'une belle carrière.

Aux entr'actes « L'Ame du sol », « La chanson de la terre », « A la gloire de l'ail » (en dialecte languedocien) ont ajouté au charme de la soirée.

Un poème de Jacques Barra, en hommage au maréchal Pétain, interprété avec un talent parfait par M. René Loubié, a été salué par les bravos du public.

L'intervention attendue du général Niessel, infatigable pèlerin (et si éloquent) du Secours national, provoqua, comme toujours, par son appel si touchant, le mouvement généreux qui remplit l'escarcelle des quêteurs.

M. Jean Delmas, délégué artistique aux formations de jeunesse, se fit, avec beaucoup d'éloquence et d'à-propos, l'interprète du public pour féliciter et remercier tous les mérites de cette soirée de gala : l'auteur de la pièce M. Jean Camp ; les acteurs dont il précisa les talents ; le général Niessel, « Providence des soirées locales », le sous-préfet, dont il souligna « la sympathie agissante » ; M. Pierre Baudry, « animateur né du Tout-Figeac artistique » ; MM. Cauzinille et Ponchies, les si aimables et empressés propriétaires de la salle.

Marcilhac

Sport, — Notre groupe sportif a remporté un beau succès dimanche, sur le terrain de jeu de Bonssac. Les footballeurs de Marcilhac ont battu leurs camarades de Bonssac, par 5 buts à 1. Félicitations.

Matinée récréative, — Les jeunes filles de Marcilhac ont donné une séance récréative, le 23 février, dans la salle Capitulaire. Saynètes et chants se sont succédé pour la plus grande joie des auditeurs. Le produit de la quête faite à l'issue de la réunion est destiné à nos prisonniers. Nos compliments aux jeunes artistes.

La femme moderne ne vieillit pas

Les années passent sur elle sans la marquer, car elle sait conserver un sang jeune, un sang qui circule bien. Une cure saisonnière de Gouttes Floride accomplit ce miracle. Grâce aux Gouttes Floride, la femme peut être aussi fraîche et active à 40 et même 50 ans qu'à 30. Elle ne connaît ni troubles circulatoires, ni accidents congestifs et traverse sans ennuis graves la difficile période du retour d'âge. Les Gouttes Floride embellissent la femme et prolongent sa jeunesse. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Ramassage du lait. — Tout le lait qui n'est pas utilisé pour la consommation locale dans les communes des environs de Gourdon peut être envoyé à la « Laiterie gourdonnaise » par le train, les autobus ou la poste rurale. Ces envois peuvent être faits par n'importe quelles quantités, même avec des interruptions au cours de l'année.

Dans les localités dépourvues de moyens de transport, des tournées de ramassage à la ferme seront organisées dès que les quantités de lait qu'on pourra y grouper seront suffisantes.

Une provision utile

N'oubliez pas demain, en faisant votre marché, d'acheter quelques flacons de Quintonine. Il est utile d'en avoir toujours chez soi, pour les cas de fatigue et de dépression. Vous versez alors un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table et, buvez, avant chaque repas, un verre à madère du puissant fortifiant ainsi obtenu. 5 fr. 85. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

PETITES ANNONCES

RECHERCHONS **charreton** d'occasion, taille moyenne, robuste. Faire offre : PETIT, 5, rue de l'Abreuvoir, Cahors. (33.258).

A VENDRE, **salle à manger** complète, tableaux, table marqueterie de marbre ancienne, S'adresser : A. B.-34, bureau du Journal. (33.259).

ATTENTION ! PRENEZ NOTE !

Le Car **Cahors-Villefranche-de-Rouergue** reprend son service quotidien à partir de lundi 3 mars. Départ Cahors : 8 h. 1/4, place des Petites-Boucheries. Arrivée Villefranche : 10 heures.

Retour : départ de Villefranche : 17 h., place Jean-Jaurès. Arrivée Cahors : 19 h.

A VENDRE **Renault 17 C.V.,** 4 cyl., très peu roulé, prix 3.000 fr. Pressé. Demeyer, place des Acacias, Cahors.

ETUDE DE Me RENÉ CHABAL

Huissier, 2, Allées Fénelon, CAHORS

VENTE AUX ENCHÈRES A SUITE DE SAISIE EXÉCUTION

Le samedi premier mars mil neuf cent quarante et un, à quatorze heures, 2, allées Fénelon à Cahors, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une voiture automobile, ayant les caractéristiques suivantes et saisie au préjudice de Monsieur Arthur MÈGES, ancien huissier, propriétaire à Mercuès :

Voiture Peugeot, conduite intérieure quatre places, quatre portes, quatre glaces, couleur verte, type 301 D ; immatriculée sous le N° 3.621 FS 5 ; N° d'ordre dans la série du type : 370.640 ; N° du moteur : 370.640, puissance 8 C.V.

La vente aura lieu au comptant et l'adjudicataire paiera 15 % en sus du prix d'achat pour les frais.

Aucune réclamation ne sera admise après la vente pour quelque cause que ce soit.

L'huissier poursuivant : CHABAL.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 23

LE SORTILÈGE DE VENISE

par ÉDOUARD DE KEYSER

Une telle clarté pure brillait dans ses grands yeux que Jeannille se sentit gênée. Elle avait tout compris. Ayant deviné l'amour naissant de Marc Brion, Mme di Ciampino posait un linceul sur son propre espoir. Qu'eût-elle dit si elle avait supposé que Jeannille savourait cet amour avec la ferme volonté de faire du mal ?

Lorsqu'elle se retrouva seule, la jeune fille se sentit désorientée. Elle s'enferma dans sa chambre, revit le beau regard triste de la jeune veuve, se demanda sincèrement si elle était responsable de cette déception.

— Non ! non ! se dit-elle enfin. Si Brion l'avait aimée, il ne m'aurait pas accordé un regard. Même si j'étais restée à Paris, elle était destinée à souffrir.

CHAPITRE II

— Monsieur demande si mademoiselle voudra bien s'arrêter dans son bureau, avant le dîner ?

— Dis-lui que j'irai, Tonna.

Que voulait-il encore ? Elle ne franchissait le seuil de cette pièce que pour engager le fer. Il ne se méfiait donc pas de sa faiblesse ? Il se croyait toujours l'homme indomptable qu'il était à son arrivée.

Elle descendit même plus tôt qu'il ne fallait. Un besoin de lutte la poussait en avant. La lampe du bureau étant seule allumée, le visage de Brion se noya d'ombre lorsqu'il se leva pour la recevoir. Aussitôt, il alla tourner les commutateurs.

— Excusez-moi de vous appeler ici, dit-il. Moi-même je préfère le terrain neutre de mon salon.

Et désignant un fauteuil :

— Quoique vous soyez chez vous, je tiens à le dire, dans toute cette maison, les entretiens que nous avons eus ensemble dans ce bureau n'ont réussi qu'à nous éloigner l'un de l'autre.

Elle répliqua, agressive :

— Ils ne m'ont jamais éloignée davantage.

— Excusez donc mon erreur... En passant, il faut que je vous remercie pour la manière délicate dont vous tenez, envers ma mère, le rôle que je vous ai demandé d'accepter.

— Votre mère est bonne. Je n'ai pas le droit de me montrer désagréable.

Entre le droit et le fait, bien souvent... C'est pourquoi je vous remercie. Une cigarette ?...

— Non.

— La force avec laquelle l'ambiance agit sur vous est extraordinaire. Au salon, vous fumez.

— Pas chez vous.

En allumant lui-même une cigarette, il demanda :

— Pouvons-nous espérer que vous commencez à aimer Venise ?

— Oui. Pourquoi le cacher ? Cette ville me procure de très grands plaisirs.

— Je savais bien que sa poésie exercerait son charme. Vous êtes trop fine, trop artiste, pour y résister. Je regrette que vous ne m'ayez jamais permis de vous montrer quelques beautés inconnues, quelques tableaux qu'on ne découvre pas facilement sans être initié. J'aurais également voulu vous conduire à Chioggia.

— Soyez tranquille, répondit-elle lentement, le regard planté droit dans le sien, j'y reviendrai quand je ne serai plus seule.

— Oh !... Seule... Ce mot est au moins injuste.

Il souriait. En ce moment, qui aurait pu deviner qu'il était capable de souffrir ? Le ton restait calme, exempt de passion. Les yeux avaient leur éclat métallique, et la lèvre son imperceptible moue railleuse.

— Commencerez-vous aussi à goûter le charme de ces vieilles demeures, dans lesquelles la vie d'autrefois semble ne pas s'être tout à fait éteinte ? Ne trouvez-vous pas qu'on y garde l'impression d'être l'hôte de quelque Vénitien d'il y a deux siècles, qui va revenir d'un moment à l'autre ?... Les choses ne sont pas mortes; le temps n'a pas disparu. Un mystère très doux flotte entre les lambris.

Elle risposta d'une voix âpre :

— Ce sont des choses que ne peut comprendre une âme dans la solitude.

— Je suis heureux de cette parole Jeannille, bien qu'elle n'ait pas été prononcée dans l'intention de me réjouir.

— L'âme dans la solitude... Cela vous a échappé. Si vous aimiez ce Francoule...

Elle leva la tête et jeta le défi, bien en face :

— Je l'aime. Vous suffit-il de me l'entendre dire ?

Elle l'épiait, espérant voir ses prunelles s'obscurcir, mais il se surveillait, et répondit avec simplicité.

— Il est tellement naturel que vous me mentez, n'est-ce pas ?...

— Du reste, je ne vois pas ce que le nom de mon fiancé vient faire en tout ceci. Et je ne sais pas encore pourquoi vous m'avez priée de descendre. Ce n'est pas, je suppose, pour disserter sur les charmes de Venise et sur les souvenirs des maisons de la lagune.

Ils étaient replantés brutalement dans leurs positions d'adversaires en garde tous deux, et décidés à ne pas se contenter de parades.

— En effet, Jeannille... Je vous ai demandé pour autre chose. En ce qui vous concerne, si j'obéis à ma conscience et à mon devoir, je veux néanmoins que vous soyez toujours tenue au courant. Il s'agit précisément du comte de Francoule. Figurez-vous que sa mère m'a écrit,

Elle haussa les sourcils, puis éclata de rire.

— Vous êtes en correspondance avec la marquise de Francoule ? Elle vous commande un lustre de verre ?...

Le sourire de coin devint plus apparent sur les lèvres de Marc.

— Non... Elle ne s'adresse pas à un fournisseur. Croyez qu'elle me traite en égal.

— Cela m'étonne de sa part... Elle, si justement férue de son titre !

— Et moi, le « marchand de verre », comme ils devaient sans doute m'appeler. Mais je suis en même temps votre tuteur. A vrai dire, ajouta-t-il aussitôt, sa lettre, très polie par ailleurs, contient, en terminant, une formule qu'elle n'a pu s'empêcher d'écrire et qui, sans qu'elle le voulût, sans doute (elle avait un bel intérêt à me ménager), me traitait en inférieur. Si elle m'écrit encore, ce que je ne prévois pas, elle emploiera une autre formule de politesse.

— Grâce à quel sortilège ? persifla-t-elle.

— J'ai signé ma réponse de mon nom tout entier. Mais ceci est sans intérêt. Ce que vous devez savoir, c'est que la marquise de Francoule me demandait votre main pour son fils.

— Cette fois, vous n'avez pu dire non.

— Vous ne me laissez pas achever, Jeannille. Je lui ai répondu que, dans un an, vous seriez majeure, que vous agiriez alors à votre guise, et selon les entraînements de votre cœur. Quant au présent, je refusais de donner mon consentement de tuteur à un mariage avec... Et je lui mis, en deux pages, très exactement ce que je pense du jeune comte de Francoule. Elle ne s'y frottera plus, je crois pouvoir l'affirmer.

Jeannille ne put maîtriser un sursaut de colère, qu'elle regretta aussitôt :

— Vous avez fait ce que vous avez voulu, répondit-elle, les dents serrées. Vous pensez bien que tout ceci ne change pas mes sentiments à votre égard.

— Vous m'avez dit que vous voudriez me faire du mal.

J'attends l'occasion, répliqua-t-elle en se levant. Le jour où elle se présentera, je ne la laisserai pas échapper.

Elle sortait le matin, car elle préférait Venise aux heures où l'animation laborieuse la remue, la brasse ; et chaque après-midi, elle s'installait au Steinway, s'appliquait à retrouver le mécanisme que l'inaction de plusieurs semaines compromettait déjà.

Un soir Marc lui dit, pendant le dîner :

— Vous devez avoir à Paris toute une bibliothèque musicale. Désirez-vous que je la fasse envoyer ?

— Oui.

— Nous sommes heureux que vous ayez recommencé à jouer du piano. Ceci nous prouve, plus que tout, ce dont nous étions déjà certains, la qualité de votre raisonnement, et la santé de votre âme.

(à suivre).